

Manque de professionnel des TIC en Suisse: il est nécessaire de doubler d'ici 2017 le nombre de diplômés sortant de la formation professionnelle supérieure TIC! L'association Formation professionnelle TIC Suisse actualise à cet effet l'examen professionnel et crée quatre nouveaux brevets fédéraux dans les TIC.

Berne, le 31 mai 2011 – Le champ professionnel des technologies de l'information et de la communication (TIC) avec un quota de 5% au PIB (25 Mrd. CHF) est d'une signification décisive pour la capacité de compétitivité en innovations et technologies en Suisse. Deux enquêtes effectuées en 2010 ont démontré que jusqu'en 2017 il manquera en Suisse 32'000 professionnels des TIC et que l'économie a urgemment besoin de professionnels TIC formés de manière optimale. Ces résultats ont amené la nouvelle organisation du monde du travail (Ortra), Formation professionnelle TIC Suisse, à réévaluer le brevet fédéral en informatique et à mettre encore mieux en accord les contenus de formation avec les exigences futures de l'économie et du monde du travail.

L'association Formation professionnelle TIC Suisse a pris, comme point de départ, les résultats des enquêtes présentées l'automne passé pour mettre sur rail divers projets. L'objectif est de créer les conditions nécessaires afin de mettre à disposition des entreprises et des administrations de Suisse un nombre suffisant de professionnels des TIC. Avec le projet actuel de „Repositionnement de l'examen professionnel“ nous voulons contribuer à ce que le nombre de sortants de la formation professionnelle supérieure TIC puisse être doublé. Par un travail intensif durant l'hiver passé, partant du brevet fédéral en informatique, il en est sorti quatre nouveaux brevets:

- Le brevet fédéral en développement d'applications
- Le brevet fédéral en technique des systèmes et réseaux TIC
- Le brevet fédéral en informatique de gestion
- Le brevet fédéral en médiamatique

Large participation pour la mise en accord avec les exigences du monde du travail et des spécialistes

Les quatre nouveaux brevets ont été conçus dans le cadre d'un groupe de travail largement représentatif avec des experts des TIC, des représentants de l'économie et de la formation professionnelle. En particulier, les représentants de l'OFFT et des Ortras cantonales ont été impliqués dès le début. Par un travail intensif, les profils de compétences et les modules y relatifs ont été réalisés, le règlement d'examen a été adapté, respectivement complété. La mise en consultation a eu lieu en février auprès des entreprises et des associations afin de vérifier le parcours proposé. Un nombre impressionnant de spécialistes des entreprises ont pris position à cet effet et ont contribué, par leurs remarques et corrections, à l'optimisation du concept et des documents.

Et maintenant?

Les bases sont jetées, les documents à suivre tels que règlement d'examen, directives y relatives etc. sont en bonne voie et seront envoyés au début de l'été par l'OFFT pour la mise en consultation. Les premières écoles ont accepté de donner, dès cet automne 2011, les cours préparatoires pour ces brevets. L'objectif est de donner les premiers cours dès l'automne 2011 et de faire passer les premiers examens dès 2013. D'ici là, c'est encore le brevet actuel en informatique qui sera examiné.

Renseignement

Andreas Dietrich, chef de projet Repositionnement de l'examen professionnel TIC

D-CH: fachausweise@ict-berufsbildung.ch

Daniel Berginz, coordinateur informatique FP-TIC-CH pour la Suisse latine

F-CH: brevets@ict-berufsbildung.ch

Remarques

Vous trouverez, sur le site internet www.ict-berufsbildung.ch, des informations complémentaires sur les quatre nouveaux brevets. Les données sont constamment mises à jour.